



Mesure 33-9 Aménagement de la place de la gare de ZIMEYSA et développement d'un réseau MD d'accessibilité à cette gare intégrant l'élargissement ou la création d'un passage sous voie	Coût : 10.5 MCHF
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="159 405 798 936"> <p>Schéma d'organisation MD, Echelle de l'agglomération centrale, horizon 2030 - extrait (source : schéma d'agglomération 2)</p> </div> <div data-bbox="798 405 1445 936"> <p>Plan de situation (source : Etat de Genève)</p> </div> </div>	
Orientation stratégique de la mesure OS5: Requalifications urbaines dans l'agglomération compacte	Type ARE (1ère génération) Plateforme
Description de la mesure : La place de la gare de la ZIMEYSA, de part et d'autre de la halte, est une des futures centralités fortes de la ZIMEYSA élargie. Les espaces publics situés aux abords immédiats de la gare sont réaménagés pour améliorer l'interface avec les réseaux TP secondaires de rabattement et pour faciliter l'accessibilité MD. Il s'agit notamment de garantir des cheminements d'accès les plus directs possibles aux quais, ce qui implique un agrandissement du passage sous voie existant.	
Instances concernées (en gras, instance pilote) : Canton GE	
Priorité : <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	
Argumentaire : La gare de la ZIMEYSA, au cœur de l'un des principaux pôles d'activités de l'agglomération est une des futures centralités fortes de la ZIMEYSA élargie. La création d'un espace public de qualité permet de confirmer cette fonction de centralité (CE2) et de renforcer la sécurité aux abords de la gare (CE3). L'amélioration de l'accessibilité MD permet de renforcer la qualité du système de mobilité dans son entier et d'améliorer la qualité des MD à l'échelle locale (CE1).	
Échéancier de réalisation : Début des travaux entre 2015 et 2018	